

- DELIBERATION N° 08/2024

Compte administratif 2023

Le 02 avril 2024 à 10h30 sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 24
- Présents : 11
- Représentés : 4

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Madame Martine GARCIN, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Madame Claire BARNEOUD, Madame Bernadette SAUDEMONT, Monsieur Richard MAGNAN, Monsieur Marc BEYNET, Madame Carole CHAUVET

Avaient donné pouvoir :

Madame Muriel MULLER a donné pouvoir à Monsieur Marcel CANNAT
Madame Chantal EYEMOUD a donné pouvoir à Madame Martine GARCIN
Monsieur Maurice CHAUTANT a donné pouvoir à Monsieur Joel BONNAFFOUX
Monsieur François CHARPIOT a donné pouvoir à madame Bernadette SAUDEMONT

Vu le compte administratif du Centre de Gestion présenté par le Président,

Vu le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale.

LE VICE-PRESIDENT

Considérant que Monsieur Marcel CANNAT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Joel BONNAFFOUX, 1^{er} Vice-Président, qui procède au vote du compte administratif qui s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu : 1 596 940,57 €
	Réalisé : 212 924,21 €
	Reste à réaliser : 13 916,27 €
Recette	Prévu : 1 596 940,57 €
	Réalisé : 145 414,90 €
	Reste à réaliser : 0,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu : 5 979 884,67 €
	Réalisé : 4 271 916,43 €
	Reste à réaliser : 0,00 €
Recettes	Prévu : 5 979 884,67 €
	Réalisé : 6 019 725,27 €
	Reste à réaliser : 0,00 €

Après avoir constaté les identités de valeurs du compte administratif avec celles du compte de gestion ;
Après en avoir délibéré, le 1^{er} Vice-président met au vote le compte administratif 2023 :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 13 (Le Président n'a pas participé pas au vote)

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

D'APPROUVER le compte administratif du Centre de Gestion pour l'exercice 2023 avec les résultats de clôture suivants :

- Investissement : - 67 509.31 € (Déficit)
- Fonctionnement : + 1 747 808.84 € (excédent)
- Résultat global : 1 680 299,53 €

Fait à Gap, le 02 avril 2024

Le Président

Marcel CANNAT